



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	09.03.2021
Titre du projet du marché	Lausanne - Projet de développement des métros m2 et m3 - Etudes de mobilité lors des travaux - TRAFIC
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offre avec cahier des charges détaillé.
ID du projet	216454
N° de la publication SIMAP	1179825
Date de publication SIMAP	18.02.2021
Adjudicateur	Canton de Vaud / Département des infrastructures et des ressources humaines/Direction des métros
Organisateur	Direction générale de la mobilité et des routes DGMR, Direction des métros, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, E-mail: christine.laub@vd.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	04.03.2021 à 16h00, sur simap.
Rendu documents	31.03.2021 à 11h00. Délai de réception. Sous forme papier en deux exemplaires et sur support CD-ROM ou clef USB (fichiers source réutilisables et documents non protégés). Toute la documentation sera également rendue sous forme informatique, aux formats identiques que les documents fournis (mêmes extensions, fichiers non protégés).
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71241000 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse, 71335000 - Etudes techniques, 71621000 - Services d'analyse technique ou services de conseil Etudes de trafic (mobilité).
Description détaillée des prestations / du projet	Prestations de gestion de trafic tous modes pendant le chantier de réalisation des opérations 1, 2 et 3. Gestion globale à l'échelle du périmètre localisé du chantier. Gestion des impacts reportés de l'échelle locale à l'échelle du périmètre élargi. Conception, mise en œuvre et suivi des mesures dans les périmètres localisé et élargi.
Communauté de mandataires	Admise. Maximum deux bureaux et un sous-traitant, bureau pilote min. 51% du marché, sous-traitant max. 20% du marché.
Sous-traitance	Admise. Maximum un sous-traitant, part max. du marché 20%.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Les membres du comité/collège d'évaluation ne sont pas mentionnés, mais le service organisateur est signataire de la charte d'engagement relative à la composition des comités d'évaluation de l'administration cantonale vaudoise du 1er février 2016.
Conditions de participation	L'appel d'offres s'adresse à toute société spécialisée pour des prestations d'ingénieurs en mobilité, soit seule ou en groupement et dans les deux cas avec ou sans sous-traitants. Par la remise de son offre, le soumissionnaire reconnaît accepter sans réserve le contenu du cahier des charges et de ses annexes.
Critères d'aptitude	C1 : Organisation, qualité et contribution du soumissionnaire aux critères DD C2 : Références du soumissionnaire
Critères d'adjudication / de sélection	C1 : Prix 30%, méthode 3/2 (Note = ((coût offre min/coût offre x)^3/2)x5 C2 : Organisation pour l'exécution du marché 35% C3 : Qualité technique de l'offre 20% C4 : Organisation, qualité et contribution du soumissionnaire aux critères DD 8% C5 : Références du soumissionnaire 7%
Indemnités / prix :	Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Indications de l'appel d'offres : les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée.
- Prémplification : Les mandataires prémpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont correctes.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes, selon l'art. 18 RLMP VD, les droits moraux restant la propriété des soumissionnaires et que les droits patrimoniaux ne puissent être transmis qu'avec l'accord du soumissionnaire ou contre rémunération.

Manques de l'appel d'offres

Néant.

Observations de l'OMPr

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.

- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.



sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA
Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes